

## **Pour servir l'histoire de la vallée du Salagou : La trajectoire d'implantation d'une famille de cultivateurs et éleveurs d'ovins.**

Christian Guiraud,  
Président de l'association  
*Le MAS des Terres Rouges.*  
Février 2015

Après la célébration du centenaire de la déclaration de la Grande Guerre, et l'hommage rendu à Jules et Marius Viales par la mairie de Mérifons via la Communauté de communes du Clermontais, nous nous interrogeons sur le sens à donner, au plan local, à cette manifestation nationale. En quoi le rappel du sacrifice de deux héros mérifonois, morts pour la France, peut-il contribuer à éclairer l'histoire de la vallée du Salagou<sup>1</sup> ?

Une première recherche dans l'état civil, les recensements, les actes notariés et autres documents mémoriels de Mérifons, du Puech, Roqueredonde, Ceilhes et Roquezels, Dio et Valquières, Cornus, Montpaon, etc. permet de mieux identifier l'origine de cette famille. Il est alors plus aisé de suivre les étapes de la migration de ces paysans d'origine aveyronnaise. Nous en retenons leur caractéristique comportementale, citée par divers auteurs, qui vise une solidarité d'identité territoriale et valorise le sens de l'adaptation sociale. Quels en sont les indicateurs pertinents ? En quoi peuvent-ils expliquer certains pans des origines démographiques de la vallée ?

Répondre à ces questions implique d'entrer dans un long cheminement au travers des archives disponibles. Mais aussi de franchir la difficulté d'une interprétation de documents officiels souvent peu précis, voire entachés d'erreurs. Seuls de multiples recoupements permettent de reconstruire une vérité sociale.

Les travaux des universitaires Jules Maurin<sup>2</sup> et Robert Beteille<sup>3</sup> ont facilité l'élaboration d'un cadre interprétatif des données recueillies et nous ont permis de mieux comprendre les raisons de cette « transhumance ». Nous y relevons que :

*« les causes de l'exode rural (sont) le sous-emploi (...) le sentiment d'une condamnation économique (et) une inégalité accrue entre villes et campagnes (...) Dans le sud Aveyron (...) l'émigration méridionale (va) surtout vers le Languedoc <sup>4</sup>».*

Mais aussi :

*« (lorsqu'on) s'interroge sur les effets sociaux de la crise agricole, on observe que les ruraux, vers la fin du XIXe siècle, vivaient dans l'isolement (matériel, moral) et dans un état*

---

<sup>1</sup> Remerciements pour leur collaboration à cet article à (ordre alphabétique) : Familles Rivière et Balp, Alain et Patricia Belly, Nicole De Angelis, Michel Mauriès, Justin Reveille, Martine Vandenbergart, Daniel Viala et Claudine Zemmour.

<sup>2</sup> Jules Maurin, Les migrations en Languedoc Méditerranéen fin XIXème, début XXème siècle, Recherches régionales, n°4, 1981.

<sup>3</sup> Robert Beteille, les aveyronnais. Essai géographique sur l'espace humain. Thèse de doctorat d'Etat, imp. Union, 1974/ Robert Beteille, Les aveyronnais, Norois, Année, vol. 87, numéro 1, 1975.

<sup>4</sup> Robert Beteille, ibid. note 2.

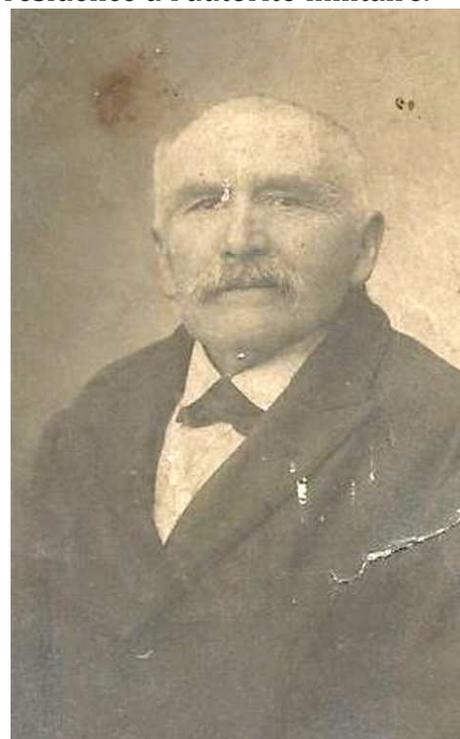
*de subordination que laissait subsister leur affranchissement politique. La crise agricole a entraîné quelques réactions, dans l'ensemble modérées. Elle a donné aux agriculteurs la conscience de leurs intérêts communs et de leur force électorale. Mais, en définitive, ce sera seulement la guerre de 1914-1918 qui haussera la condition paysanne sur l'échelle des valeurs sociales ».*

Selon certains auteurs, on estime que 120000 aveyronnais ont quitté leur département entre 1850 et 1914<sup>5</sup>. Cela correspond à la période de migration de la famille de Jacques, Jean Viales, grand-père des deux héros mérifonois. Mais c'est Jacques, Fulcrand, Marin, le père, fils le plus âgé d'une fratrie de 8 enfants, qui fait l'objet de notre étude.

## 1 - Que sait-on de lui ?

Par son livret militaire, nous savons qu'il est originaire du hameau de Tournadous, commune de Montpaon (Aujourd'hui Fondamente), Canton de Cornus. Il y est né le 6 janvier 1855 de Jacques, son père, et Marianne Rouquette, sa mère. Au-delà de son acte de naissance, c'est par les « registres matricules<sup>6</sup> » que nous apprenons à mieux le connaître. En effet, jusqu'à l'âge de 48 ans, chaque homme peut être mobilisé en cas de nécessité et doit indiquer ses différents changements de résidence à l'autorité militaire. Ainsi, au moment de sa mobilisation le 20 décembre 1876, il réside chez ses parents à Tournadous.

Il effectue son service militaire à Montpellier au 81<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie où il arrive le 21 décembre. Il est nommé soldat de 1<sup>ère</sup> classe et renvoyé dans ses foyers le 20 septembre 1880 (ordre du 30 août 1880). Il a obtenu un certificat de bonne conduite, pièce indispensable pour assurer son insertion sociale auprès de divers employeurs. Il passe dans la réserve de l'armée le 1<sup>er</sup> juillet 1881 et accomplit une période d'exercice au 122<sup>ème</sup> Régiment de ligne du 20 Août au 19 septembre 1882, alors qu'il est jeune marié ! En 1884, une épidémie le dispense de sa période d'exercice du mois d'août. Sa dernière période s'effectue au 122<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie à Montpellier (casernes des minimes) du 18 au 30 avril 1887. Il est définitivement libéré de ses obligations militaires le 1<sup>er</sup> novembre 1901.



Ci-contre, portrait de Jacques Viales vers 1930  
Collection familles Balp et Rivière.

<sup>5</sup> Daniel Crozes et Danielle Magne, *Le café de Camille* (roman), Editions du Rouergue, 2010.

<sup>6</sup> Recensement des hommes appelés à effectuer leur service militaire obligatoire.

Nous avons là le premier indice de son parcours migratoire. En effet, le service militaire apparaît comme l'élément déclenchant de la recherche d'un « ailleurs » :

*« Ces jeunes ont entre vingt-quatre et vingt-huit ans pour la plupart. Le temps du départ arrive en effet une fois le service militaire accompli. Il est caractéristique de ce point de vue que, pour chaque classe d'âge, les partants quittent leur "païs" d'origine immédiatement après "l'envoi en congé" de la classe considérée et que ce mouvement d'émigration se poursuit, à gros flots, dans les deux années suivantes (...) Le rôle du service militaire dans l'émigration est déterminant pour rythmer les départs. En revanche, il n'influence nullement, comme on l'a cru longtemps, les directions de l'émigration, et ne contribue pas à créer des filières migratoires. En effet si l'on rapproche le lieu d'installation du migrant du lieu où il a tenu garnison on constate qu'il n'y a que rarement conjonction<sup>7</sup> »*

Les chercheurs constatent qu'il ne s'agit pas d'une migration isolée. En effet, *« Il s'agit (...) tout à la fois d'une immigration par familles entières et d'une immigration de domestiques agricoles d'une part, de servantes, cuisinières et bonnes d'autre part<sup>8</sup> »*.

A la fin du service militaire obligatoire, Jacques, Fulcrand déclare résider à Tournadou jusque'en 1882, puis indique habiter à Ceilhes, canton de Lunas, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1882. Il a repris son activité de cultivateur au sein de la ferme familiale dans l'intervalle du retour du service militaire et de sa migration dans l'Hérault. Dans les faits, il s'installe à Ceilhes et contracte, dès le 10 mai, « un bail à ferme<sup>9</sup> » auprès de Maurice Cathala, jeune propriétaire de 28 ans. Ce bail l'engage pour une durée de 12 années à dater du 3 mai. Les termes de ce contrat sont particulièrement avantageux pour le bailleur comme nous avons pu le relever, plus loin dans ce texte. En effet, il doit au bailleur un loyer de 1500 francs par an, augmenté des droits d'enregistrement. Cette fonction de fermier va le guider dans toutes les étapes de sa vie. Voici, ci-dessous, quelques éléments indicateurs des contraintes qu'il est conduit à gérer :

1- La durée : *« Bail à ferme pour douze années entières et consécutives qui ont commencé le trois de ce mois pour finir à pareil jour de l'année 1894 après la perception de 12 récoltes de tous grains et de tous fruits perçues par Fulcrand, Marin Viales (le prénom Jacques n'est pas utilisé !)*»

2- Les biens loués : *« Tous les immeubles que le dit Maurice Cathala possède dans le terroir communal de Ceilhes et de Joncels (...) sauf les exceptions (importantes selon nous!). Lesquels immeubles consistent en maison d'habitation, bâtiments d'exploitation et en diverses pièces de terre, en nature de champs, prairies, luzernières, bois, devois, pâtures, jardins et autres terres que le preneur déclare bien connaître pour les avoir visitées et parcourues et n'en pas exiger une plus ample description »*.

<sup>7</sup> Jules Maurin, les migrations en Languedoc méditerranéen, fin du XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle, Recherches régionales, n°4, 1981.

<sup>8</sup> Ils montrent aussi « quelles peuvent être les principales filières migratoires : telle filière prend naissance dans telle commune ou tel canton du Tarn, de l'Aude, de l'Aveyron et aboutit à la même "campagne" quel que soit l'âge de l'immigrant. Cela tend à montrer l'ancienneté et la permanence de ces courants à l'origine desquels il y a parfois un domestique "supérieur", régisseur ou ramonet, qui a fait venir sur place ses compatriotes. Permanence que les grands propriétaires devaient contribuer dans toute la mesure du possible à maintenir car elle permettait d'avoir une main d'œuvre laborieuse, frugale et docile sinon disciplinée».

<sup>9</sup> ADH 8U/69.

3- Les prestations en nature : Le preneur sera tenu de fournir au bailleur un certain nombre de services, dont, tous les ans, « Douze kilos et demi de fromage dit de Roquefort de bonne qualité (en novembre) et cinq kilogrammes de beurre (en avril) (...) la charge de bois nécessaire à son chauffage (...) deux journées de labour (...) Cent fagots de petit bois (...) deux tombereaux de fumier de bergerie qu'il lui portera au jardin chaque année, etc. »

4- La faculté de résiliation du bail : « Les parties (...) se réservent réciproquement le droit de résilier le présent bail à l'expiration de la sixième année, mais ils seront tenus de se prévenir l'un l'autre une année à l'avance ».

Ce quatrième point sera mis en application par Jacques Viales qui se rend à Pézènes-les-Mines, au mas de la Braunhe<sup>10</sup>, et s'y installe, selon le recensement militaire, le 26 décembre 1888. Il a signé un nouveau bail de 10 ans le 9 janvier 1888, ce qui suppose une rupture de contrat avec le bailleur précédent au plus tard au mois de mai 1887 ! Nous ne connaissons pas les raisons de cette interruption du bail avec Maurice Cathala, n'ayant rien trouvé dans les archives disponibles du notariat de Ceilhes/Lunas. Mais on peut faire l'hypothèse que la charge de ce bail est difficile à supporter pour Jacques Viales et qu'il a recherché de meilleures conditions de travail.



Ancien hameau de La Braunhe, détruit en 1970.  
(Justin Reveilhe, 1962)

<sup>10</sup> Aujourd'hui, ce hameau a été déplacé. L'ancien mas a été détruit pour faciliter l'extension de la carrière de bauxite, au cours de son exploitation par la société Pechiney, en 1970. Nous remercions Justin Reveilhe, conducteur d'engins de cette société, de son témoignage.

Dès son installation à Pézènes (Pézènes-les-Mines, aujourd'hui) le 4 mai 1888, Jacques est confronté à une difficulté majeure. En effet, le bailleur, Fulcrand Réveilhe, décède le jour suivant ! Les héritiers, soucieux de régler au plus vite la succession, l'invitent à résilier le bail (acte notarié n° 214 du 15 mai 1888 de Maître Donnadiou-Lavit, notaire à Bédarieux). Une transaction permet de résoudre la difficulté et Jacques y trouve une compensation financière tout en étant invité à quitter les lieux le 4 mai 1889, au plus tard.

Le contrat initial de Fulcrand Réveilhe lui octroyait l'usage de l'ensemble des immeubles qui sont sur les communes de Pézènes et Carlenças, soit des maisons d'habitation, des bâtiments ruraux, champs, vignes, prairies, luzernières, hermès et pâtures. Sont exclues de ce bail les immeubles acquis de M. Vernazobres, maire de Bédarieux. Ce bail a été fait moyennant un fermage de onze cent cinquante francs payables de 6 mois en 6 mois et se terminant le 4 mai courant. Mais il est aussi accompagné de quelques « redevances » en nature, tels les quarante litres de châtaignes et les quarante litres de châtaignes dites « négrettes » à livrer, après chaque récolte, au bailleur.

Après une négociation avec les héritiers, Jacques Viales accepte les propositions faites. Un nouveau bail est proposé. L'extrait suivant souligne ce qui est accordé au fermier : *« garde à ferme tous les immeubles qui lui avaient été abandonnés par M. Reveilhe père (...) De plus il lui est abandonné les immeubles que F. Réveilhe avait acquis de M. Vernazobres et qui avaient été exclus du bail (...) Il lui est encore abandonné tous les immeubles situés à la Braugne et qui dépendaient de la succession de Mme Benoit Félicie, épouse Réveilhe (...) M. Viales exploitera tous ces immeubles en bon père de famille et en se référant aux clauses établies dans ledit acte de bail pendant une année complète à compter du 4 mai courant (...) et devra vider les locaux affermés le 4 mai 1889 (...) Il versera une somme de 500 francs, montant du fermage de l'année (...) M. Viales sera alors entièrement libéré vis à vis des héritiers »*

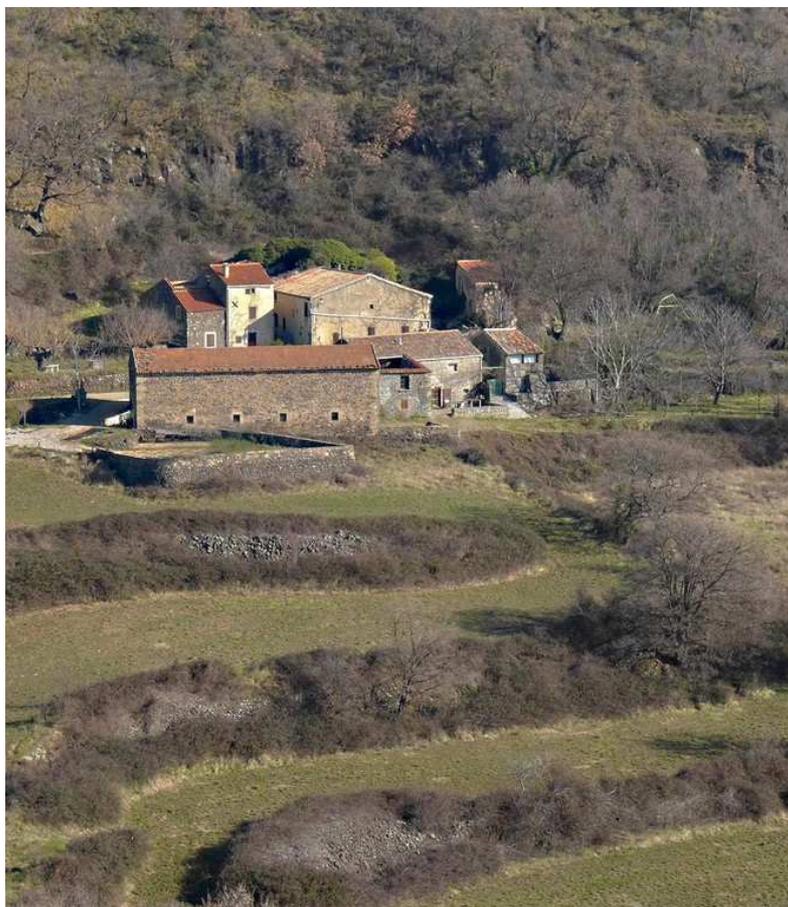
Quelques détails de ce bail témoignent des conditions d'exercice du fermage. Nous observons que Jacques Viales est logé dans une maison neuve qu'il doit abandonner aux héritiers et qu'il bénéficie d'objets affermés ayant pour désignation *« mobiliers, fonds de table et bestiaux... à rendre à la fin du bail »*. Pour l'histoire des usages du monde rural, un inventaire sera joint en annexe afin d'en mieux connaître les aspects pratiques.

Jacques Viales arrive enfin, à partir du 24 novembre 1889, au hameau de Pradels, commune de Mérifons. Il semble s'y installer comme simple cultivateur auprès des autres familles en place (Vidal et Reynes). En 1891, il est en effet toujours désigné par le recenseur comme cultivateur. En 1896, il se déclare propriétaire<sup>11</sup>. L'héritage familial lui a-t-il permis d'acquérir le domaine agricole qu'il appelle de ses vœux ? L'a-t-il acquis auprès de propriétaires fonciers de Mérifons et plus précisément du hameau de Pradels ? Pour une meilleure connaissance des lieux, nous retenons que la famille Reynes est propriétaire d'une partie du domaine. La vente du domaine de Pradels par ses propriétaires pourrait avoir été réalisée entre 1891 et 1896. Les héritiers de Joseph

---

<sup>11</sup> L'examen des actes de l'office notarial Granier à Lodève (qui a géré la vente de Pradels en 1967), entre 1888 et 1899, n'apporte pas la confirmation de ce statut. Il en est de même pour les relevés des offices de Bédarieux, Lunas, Ceilhes et Rocozels ou de Clermont-l'Hérault, aux mêmes dates.

Vidal, important propriétaire d'une partie du hameau, décédé en 1887, sont peut-être également « partie prenante » de cette vente !<sup>12</sup>



Hameau de Pradels- Philippe Martin- 2015

Se pose alors la question du financement de cet achat. Ce n'est pas par son héritage paternel (cf. Clauses du testament de son père en 1882), car ce dernier serait décédé, selon certain généalogiste, en 1909 ! Nous n'avons pas eu confirmation, en l'état de nos recherches, de cette date et du lieu qui semble être Roqueredonde. A moins d'une donation anticipée... En effet, pourquoi ce père se serait-il installé à Roqueredonde ? à partir de quand ? Il a peut-être été accueilli par sa fille Adélaïde, épouse Jean-Pierre Cristol, qui habite ce village au lieu dit *Le Grès* (cf. recensement de 1901), après le décès de son épouse Félicie Rouquette ? Mais le recensement de 1906 ne les cite pas ! Les enfants Cristol ne sont mentionnés qu'au recensement de 1911. Cette recherche doit être poursuivie pour obtenir quelques certitudes<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> La mémoire familiale a retenu que c'est un « legs »... de « la » propriétaire des lieux !

<sup>13</sup> Un acte notarié de 1929 indique le legs de Jacques Viales à son fils Hubert. Jacques a donc acquis une partie du domaine de Pradels avant cette date. Ce dossier ne nous est pas accessible en vertu de la réglementation sur la protection des données personnelles.

Ainsi, nous n'avons pas la preuve que Jacques Viales soit devenu propriétaire d'une partie du domaine de Pradels comme sa déclaration de 1896 le laisse supposer<sup>14</sup>.

## 2- La fondation d'une famille.

Comment expliquer la rencontre de Jacques Viales et de sa future épouse ? N'ayant pas séjourné, avant son mariage<sup>15</sup>, dans cette partie de l'Hérault, cette union a pu être le fait d'une mise en relation familiale (Jacques est âgé de 27 ans à cette époque !). On peut supposer que la famille Rouquette, à laquelle appartient sa mère, a joué un rôle par l'intermédiaire de ses représentants à Roqueredonde, Dio et Valquières ou Ceilhes et Rocozels ! Cette rencontre avec sa future femme peut également s'expliquer par la présence à Roqueredonde de sa sœur aînée, Félicie, Adélaïde<sup>16</sup>. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, elle a épousé, le 10 novembre 1868 à Cornus, Jean-Pierre, François Cristol<sup>17</sup>.

C'est au mois de mai 1882 qu'il épouse Rosalie Barascut, native de Tieudas (ancien nom de Roqueredonde). Elle vivait chez ses parents au hameau de Vernazoubres. Puis, il s'installe, comme nous l'avons indiqué, comme fermier à Ceilhes. Le mariage est célébré le 10 mai 1882 à Dio et Valquières. Rosalie<sup>18</sup> est la fille d'Antoine Barascut et Rosalie Chauchard. L'extrait de l'acte de mariage, ci-dessous, confirme cette analyse :

*« Jacques... âgé de 27 ans révolus – né à Canissargues (?), commune de Montpaon, fils de Jacques Viales et Marianne Rouquette domiciliés à Tournadous. Rosalie Nathalie Barascut 22 ans née à Tieudas (Roqueredonde), le 30 septembre 1860 – fille de Barascut Antoine – agriculteur- et de Rosalie Chauchard domiciliés à Vernazoubres (commune de Dio et Valquières) »*

Jacques et Rosalie signent l'acte, mais les parents de cette dernière ne savent pas le faire. Le consentement du père et de la mère de Jacques s'effectue par procuration (délivrée par maître Boulouys de Lunas, le 6 mai 1882). Un contrat de mariage est établi le même jour. Il s'agit d'un acte qui stipule les conditions d'application du « régime dotal » :

*« Avancement de Jacques (jean) Viales à son fils : 500 francs qu'il s'oblige à en verser le règlement en septembre prochain, sans intérêt jusqu'à cette époque mais avec intérêt au taux de la loi en cas de plus long retard au paiement ».*

Le père de la mariée fait aussi une donation « à titre d'avancement à la dette ». Il promet « une somme 2000 francs qu'il s'oblige à payer aux futurs époux en notre étude à Lunas. Dans trois années à ce jour avec intérêt au taux de la loi à chaque fin d'année ».

Le futur époux reçoit également de son beau-père : « Deux armoires en noyer de valeur de cent francs, de six draps de lit et douze serviettes avec leur nappe de valeur de quatre

<sup>14</sup> A-t-il voulu se valoriser au regard de son environnement social, en conservant son statut initial de fermier ?

<sup>15</sup> Sa future femme habite le hameau de Vernazoubres.

<sup>16</sup> Née le 6 août 1850 et décédée en 1932 à Montpaon (12).

<sup>17</sup> Né en 1837 à Cornus, décédé en 1917 à l'âge de 80 ans.

<sup>18</sup> Née le 29 septembre 1860 à Roqueredonde.

*vingt francs* ». Il reçoit également, par testament de son père, « le quart de ses biens dont il ne pourra jouir qu'après son décès et celui de son épouse ».

La vie isolée du couple sur les hauteurs de Pradels se déroule sans incident notable et est animée par la présence de cinq enfants, nés au cours de la migration.

Le premier enfant, Rosalie, est né à Ceilhes le 10 août 1883. Sur l'acte de naissance, son père se déclare **fermier**. Les témoins sont Antoine Souquet (31 ans), cultivateur et Joseph Ramondene (38 ans), marchand de tissus. Elle se marie le 12 septembre 1903 avec Adrien, Pierre, Achille Martin, né le 11 mai 1878 à Lauroux (Cette famille est implantée dans ce village depuis plusieurs générations). Il est propriétaire-cultivateur. Il est à noter que ce mariage est consanguin<sup>19</sup>, la mère d'Adrien étant Julie Vialles fille de Jacques Jean Vialles et Marianne Rouquette ! C'est-à-dire la sœur du père de Rosalie ! Le premier enfant de ce couple, Adrienne, naît le 29 avril 1904. Ils habitent toujours à Lauroux en 1913 à la naissance de leur troisième enfant (un fils en 1908). Nous retrouvons le couple dans ce village au recensement de 1946. Dans l'intervalle, il semble s'être déplacé dans un autre village. Toutefois, les déplacements de la famille se font dans un environnement proche, ce qui démontre une forte solidarité familiale<sup>20</sup> et un attachement aux racines territoriales. Une généalogie familiale plus ancienne situe ces racines dans le sud Aveyron, dans les communes de Cornus, Montpaon, Le Clapier, Gissac, Fayet, La Bastide des Fonts, etc. Rosalie est très attachée à sa terre et à sa fratrie. Elle en témoignera en étant accompagnée, dans son cercueil, par les portraits de ses deux frères morts à la guerre !

Le second (Marius) est né à Ceilhes le 30 juillet 1885<sup>21</sup>. Son père se déclare toujours **fermier**. Les témoins sont Joseph Roques (38 ans), receveur ruraliste et Cyprien Martin (60 ans), instituteur à la retraite. Il décède le 6 février 1915 au cours de la Grande Guerre<sup>22</sup>.

---

<sup>19</sup> Jean Sutter, Fréquence de l'endogamie et ses facteurs au XIX<sup>e</sup> siècle, Revue Population, 1968, volume 23, n° 2, pp. 303-324 : « Lorsque le choix du conjoint se trouve limité par un faible nombre d'individus mariables, on doit s'attendre à trouver une grande proportion de croisements entre proches parents (...) La fréquence de l'endogamie s'est accrue en une forte vague vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et les vingt premières années du XX<sup>e</sup> (...) trois facteurs principaux l'ont provoqué : la limitation des naissances, la baisse de la mortalité et les migrations, sans qu'on puisse encore arriver à séparer la part qui revient à chacun ».

<sup>20</sup> Jean-Michel Goux et Jean Sutter, Evolution de la consanguinité en France de 1926 à 1958 avec des données récentes détaillées, Revue Population, 1962, volume 17, n°4, pp. 683-702 : Ce phénomène intervient lorsque « les populations sont subdivisées en groupes isolés ». Ce coefficient est plus élevé dans les pays de montagne et les départements ruraux ne disposant pas de centres urbains importants.

<sup>21</sup> 111, rue de la paume à Ceilhes et Rocozeles.

<sup>22</sup> Voir le livret édité par la CCC avec le concours de la mairie et de l'association Le Mas des Terres Rouges pour l'inauguration du monument aux morts de Mérifons au mois de novembre 2014.



Jules Viales est au second rang à droite. Il porte un brassard noir (deuil de son frère Marius). Cette photo a été prise au cours d'un bref repos au front. Probablement à la fin du premier semestre 1915. En effet, c'est à cette période que les soldats perçoivent une nouvelle tenue.

(collection Nicole De Angelis)

Le troisième (Jules) est né à Pézènes le 6 octobre 1888. Son père se déclare encore **fermier**, Charles Costes instituteur (28 ans) et Benjamin Canitrot, agriculteur (31 ans) sont les témoins. Il décède le 23 avril 1917, tué, comme son frère, au cours des combats contre les allemands<sup>23</sup>.

Le quatrième enfant - Louise, Nancy, Léonie - est né à Mérifons le 10 avril 1892. Son père se déclare toujours **fermier**. Le premier témoin est Etienne Birouste (+12 mars 1898, veuf de Virginie Guiraudou) habitant de la

Lieude. Il est propriétaire. Le second témoin, Léon Carbon, est instituteur (38 ans), domicilié à Salasc. Louise se marie le 25 juin 1920 à Bize (Minervois) avec Elie, Albert Fonquerne. Albert est né à Bizanet (Aude) le 6 février 1892 et réside à Bize (aujourd'hui Bize-

Minervois). Il se déclare viticulteur. Il est le fils de feu Louis Fonquerne et de Denise Sire<sup>24</sup>. Contrairement au mariage de sa sœur aînée, il n'y a pas de contrat de mariage pour Louise. Les témoins sont Auguste Barthez, régisseur, et Louis Julié, viticulteur. Dans l'acte de mariage, Jacques Viales est mentionné en tant que propriétaire.

Le registre matricule nous apprend qu'Elie réside en 1919 à Cabezac sur la commune de Bize-Minervois. Puis les jeunes mariés s'installent, le 10 octobre 1920, à La Caunette. C'est à Nissan, le 18 juillet 1921, qu'Elie trouve un emploi de domestique/cultivateur chez « Landes ». Au cours de ce bail il devient père d'une fille, Elise (née en 1921). Il faut à nouveau partir ! Le 1<sup>er</sup> février 1925, le couple s'installe au 25, rue de la Frégère à Clermont-l'Hérault. Louise retrouve le berceau familial au hameau de Pradels le 18 août 1927. En fait, Elie travaille à Malavielle pour le propriétaire Joseph Rossignol. La mère d'Elie est domestique auprès de ce même « patron »<sup>25</sup>. Le couple poursuit son périple en s'installant à Montferrier, au mas de « Lafont », le 28 mai 1935. Par la suite, il indiquera une nouvelle adresse à Montpellier, au boulevard de l'observatoire ! La vie de domestique et/ou ouvrier agricole est particulièrement dure et instable <sup>26</sup>!

<sup>23</sup> idem note 9.

<sup>24</sup> Ils se sont mariés à Bizanet le 1<sup>er</sup> Février 1882.

<sup>25</sup> Recensement de 1931.

<sup>26</sup> Il décédera à Montferrier sur Lez le 21 août 1960

Comment expliquer la rencontre d'Elie et Louise ? Elie est-il un « copain de régiment » d'Hubert ? Pendant la période de guerre, il est affecté, le 8 mai 1918, au 104<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde... Mais la recherche s'avère négative car Hubert a été affecté, à la même époque, au 116<sup>ème</sup> régiment d'artillerie lourde ! Mais, surprise ! Une relecture des services militaires indique qu'Elie est placé en congé illimité « de démobilisation » à partir du 24 août 1919 à... Octon ! Il est donc évident que Louise a rencontré son futur mari au cours d'une fête locale à Octon ou Mérifons ! Ceci peut-être par l'intermédiaire de son frère démobilisé à Mérifons à la même période.

Le cinquième enfant (Hubert) est né à Mérifons le 14 août 1897. Son père se déclare **cultivateur**. Les témoins sont Ernest Gaches (31 ans) et Etienne Birouste (85 ans), propriétaires, en résidence à la Lieude. En 1917, Hubert est ajourné du Service Militaire, pour « faiblesse » en raison d'une « musculature insuffisante » (N° 1301 du registre matricule). Il est tout de même incorporé le 28 avril 1918 dans « *l'artillerie lourde* » et, après son passage dans divers régiments, en « *service intérieur simple* » du 20 avril au 3 septembre 1919, il est envoyé « *en congés illimités* » le 19 juin 1919 à Mérifons<sup>27</sup>. Son passage au front lui permet d'obtenir la médaille commémorative de la Grande Guerre.

Hubert se marie au Puech le 23 février 1921 avec Appollonie, Reine, Elise Lubac (née le 22 avril 1899 aux Hémies). La famille Lubac est originaire de la commune de Clapier en Aveyron, ce qui confirme l'attachement entre familles aveyronnaises. La nouvelle famille s'implante, en 1926, au hameau de Campestre (Lodève), mais retourne rapidement à Pradels. En 1936, le couple figure au recensement de Mérifons. La mère d'Hubert, Rosalie, est toujours en vie alors que son père vient de décéder. Hubert est encore cité dans le recensement de Mérifons, en 1962, mais il est veuf... Il a reçu, en 1929, le legs du patrimoine de son père et le fait fructifier jusqu'à sa vente en 1968.

Un retour sur les recensements de la population indique qu'à partir de 1911, la famille Viales (ou Vialles) occupe, avec l'oncle Charles Barascut, l'espace du domaine de Pradels. Elle affiche sa réussite sociale de cultivateur et d'éleveur ovins. Les enquêtes entre 1926 et 1936, confirment cette amélioration de la situation sociale. La famille s'affiche comme propriétaire du hameau de Pradels, via Hubert Viales, son épouse Elise Lubac et leur fille Denise (née en 1923). A l'exemple de son père, Hubert participe activement à la gestion de la commune de Mérifons au cours de ses mandats d'élus municipal de 1929 à 1953.

---

<sup>27</sup>Il est rappelé par l'armée le 21 février 1940, comme combattant de la seconde guerre mondiale



Photo du mariage d'Hubert VIALES et Elise LUBAC

La famille VIALES est à gauche de la photo. Il est possible d'y identifier au premier rang Jacques VIALES dont l'attitude est celle d'un homme d'autorité qui aime mener les affaires « rondement ».  
(collection Nicole De Angelis)

Les bergers et domestiques employés par cette famille, depuis 1890, sont, en majorité, recrutés en Aveyron (Clapier, Cornus, etc.). Ils sont en général jeunes (15 à 25 ans) ou relativement âgés (plus de 60 ans).

Cette trajectoire sociale s'achève avec la disparition du « patriarche » Jacques Viales. Il s'éteint paisiblement, à plus de 80 ans, le 3 février 1936, au milieu des siens, au hameau de Pradels. Cette histoire situe les étapes d'une intégration sociale réussie. Cette inscription dans la vie de la vallée du Salagou est d'autant plus exemplaire que Jacques est élu conseiller municipal dès le 1<sup>er</sup> mai 1892 sous la mandature de Cyprien Ollier. Il sera régulièrement réélu jusqu'en 1929, date à laquelle il est « relayé » par son fils Hubert au sein de ce conseil. Son action doit être relevée car son rôle de « répartiteur communal<sup>28</sup> » est complété, par son implication, en alternance, dans les commissions municipales de la « statistique agricole », des affaires scolaires, des travaux publics et des finances. Cet éclectisme témoigne, une nouvelle fois, de sa capacité d'adaptation aux contraintes de la vie sociale. Il demeure un des principaux artisans du projet de construction d'une école primaire à Malavielle en 1909 et les années suivantes. Il est également un acteur de la modernisation de la commune en co-gérant le dossier de la « passerelle sur le Salagou ». Enfin, il est un des artisans de la mise en place du syndicat de communes pour l'électrification du tronçon « *Salasc-Roquessels* », en 1928. Cet

<sup>28</sup> Les commissaires répartiteurs, choisis parmi les contribuables, établissent les valeurs locatives. Ils sont assistés d'un contrôleur des contributions.

engagement civique connaît une interruption entre 1915 et 1919. Le choc psychologique de la perte de ses deux fils au cours de la guerre l'a démobilisé. Il n'est pas le seul à être marqué par ce contexte de guerre. En effet, le maire étant lui-même mobilisé, la tenue du registre des délibérations municipales de cette période est en quasi-abandon ! Au mois d'avril 1919, le secrétaire de séance du conseil note qu'il y a deux absents : « Marius Viales et Baumes, décédés » ! Il y a certainement eu quelques confusions dans la gestion du conseil municipal.

### **3- Une empreinte culturelle aveyronnaise visible.**

Les ethnologues se sont penchés sur les origines de traditions encore vivaces. Par exemple, la dernière fête de la commune de Mériçons, au mois d'août 2014 est le prétexte à la présentation, sous forme de spectacle, d'une « danse du soufflet ». Selon la mémoire des anciens, cette pratique existait dans ce village, à l'époque de leur jeunesse.

S'il est difficile de situer l'origine géographique de cette pratique, nous pouvons toujours en relever un témoignage gravé dans la pierre. Max Commeignes de Lunas en parle avec expertise : « *En effet, ces rondes et danses ont probablement une origine carnavalesque. Leur pratique est fort ancienne, comme l'atteste un bas-relief d'une stalle du XVIème siècle de la Collégiale Notre-Dame de Villefranche de Rouergue. Elles célèbrent la fécondité de la terre, le passage de l'ancienne à la nouvelle saison* ».

Il y a peut-être aussi des habitudes alimentaires aveyronnaises qui ont été transmises dans la population de la vallée. Mais le temps nous manque pour réaliser cette recherche. Nous ne doutons pas que celle-ci sera effectuée par un des membres de l'association Le MAS des Terres Rouges. Toutefois, ce qui est évident n'est pas toujours visible. Il en est ainsi de la contribution des éleveurs de brebis à la production du fameux Roquefort. Plusieurs milliers de brebis ont donné leur lait pour alimenter les fameuses caves et ont même permis de fabriquer localement ce fromage, sans le faire passer par l'affinage des célèbres caves, selon le contenu de divers baux.

Au plan vestimentaire, une photo de Jacques Viales, nous renseigne sur l'originalité du couvre-chef traditionnel des aveyronnais. Mais la mode masculine d'aujourd'hui ne semble pas en avoir retenu l'intérêt identitaire, esthétique, voire fonctionnel !

### **En conclusion :**

La trajectoire territoriale de cette famille est une illustration de la migration de nombreuses familles aveyronnaises vers les villages héraultais proches. Nous savons que cette migration s'est aussi élargie aux villes Languedociennes et à Paris. Toutefois, ces migrations sont mieux connues et une vaste littérature en présente les effets économiques et culturels (cf. porteurs d'eau ou cafetiers à Paris). Pour ce qui nous concerne, c'est la proximité géographique des contacts qui attire notre regard.

Ces déplacements de populations se situent dans une chronologie déjà bien connue des historiens. C'est la grande misère de la seconde moitié du XIXème siècle qui semble être l'élément inducteur de ces migrations familiales, comme nous l'avons souligné en introduction. Cette situation est également due à une rupture des modes de vie provoquée par « *la crise d'adaptation du milieu montagnard d'origine à l'économie*

*moderne (...) il s'agit d'une crise structurelle qui fait que les campagnes cessent peu à peu d'avoir une économie rurale pour n'avoir plus qu'une économie agricole*». Toutefois, ces mutations sociales ont des aspects positifs, en mettant en avant le sens de l'adaptation, la lutte pour la survie et la solidarité d'appartenance territoriale, propres au comportement aveyronnais. Les villages héraultais concernés en portent, encore de nos jours, les signes d'une empreinte culturelle (choix des conjoints, pratiques sociales, etc.). Mais n'oublions pas l'impact du progrès de l'instruction sur le désir de réalisation de soi qui conduit à la recherche d'un environnement plus favorable. Si le niveau scolaire des acteurs cités est encore élémentaire, nous avons pu vérifier qu'ils savent lire, écrire et souvent (bien) compter... alors que l'école obligatoire de Jules Ferry n'a été mise en place que le 28 mars 1882. (Soit un mois et demi avant le mariage de Jacques Viales !)

Un prolongement de cette étude devrait permettre d'expliquer comment l'apport des migrants a été une richesse pour les zones rurales héraultaises en grande difficulté économique à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. La baisse généralisée du nombre d'habitants dans les campagnes au cours de la période 1850-1914 a certainement trouvé, dans l'immigration aveyronnaise, une compensation à la désertification engagée de l'arrière pays héraultais.

oooooo